



Variation linguistique et enseignement de l'amazighe au Maroc

Linguistic Variation and the Teaching of Amazigh in Morocco

Said OUDIA

Docteur en études amazighes
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Saïs- Fès

Résumé: Cet article analyse les interactions entre la variation linguistique, la standardisation de l'amazighe et les politiques éducatives au Maroc dans le contexte de l'officialisation de cette langue. À partir d'une approche qualitative fondée sur une revue critique de la littérature, l'analyse des textes juridiques et des documents institutionnels, l'étude met en évidence les principaux enjeux liés à l'intégration de l'amazighe dans le système éducatif. L'article souligne que la standardisation ne peut être envisagée indépendamment des réalités sociolinguistiques et qu'elle doit s'accompagner d'approches didactiques prenant en compte la diversité des variétés amazighes. Il met également en évidence le rôle central de la formation des enseignants, de la production de ressources pédagogiques adaptées et de l'adhésion des différents acteurs éducatifs dans l'appropriation de la norme standard. L'étude conclut que l'articulation entre standardisation, diversité linguistique et politiques éducatives constitue une condition essentielle pour renforcer l'enseignement de l'amazighe, promouvoir le plurilinguisme et consolider la diversité culturelle ainsi que la cohésion nationale au Maroc.

Mots-clés : amazighe ; variation linguistique ; standardisation ; politique linguistique ; plurilinguisme.

Abstract: This article examines the relationships between linguistic variation, the standardization of Amazigh, and educational policies in Morocco within the framework of the language's official recognition. Using a qualitative approach based on a critical review of the literature, the analysis of legal texts, and institutional documents, the study highlights the main challenges associated with integrating Amazigh into the Moroccan educational system. The study argues that language standardization cannot be separated from sociolinguistic realities and should be supported by teaching approaches that take into account the diversity of Amazigh varieties. It also emphasizes the importance of teacher training, the development of appropriate teaching materials, and the commitment of educational stakeholders to ensure the successful adoption of the standard language. The article concludes that balancing standardization, linguistic diversity, and educational policies is essential to strengthening Amazigh language education, promoting multilingualism, and fostering cultural diversity and national cohesion in Morocco.

Keywords: Amazigh; linguistic variation; language standardization; language policy; multilingualism.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.21512078>

1 Introduction

Le Maroc se distingue par une importante diversité linguistique, caractérisée par la coexistence de l'arabe classique, de la darija, de l'amazighe dans ses principales variétés, ainsi que du français, de l'espagnol et, plus récemment, de l'anglais. Cette pluralité fait du Royaume un terrain privilégié pour l'étude des politiques linguistiques et des enjeux liés à l'enseignement des langues dans un contexte plurilingue.

Parmi les évolutions majeures de la politique linguistique marocaine figure la reconnaissance progressive de l'amazighe. La création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) en 2001, son officialisation dans la Constitution de 2011 (article 5) et l'adoption de la loi organique n° 26-16 ont consacré son intégration dans les domaines de l'éducation, de l'administration, des médias et de la culture. Toutefois, cette institutionnalisation se heurte à un défi majeur : la forte variation interne de l'amazighe, composée principalement du tarifit, du tamazight du Moyen Atlas et du tachelhit, auxquels s'ajoutent plusieurs variétés locales.

Dans ce contexte, la standardisation constitue un enjeu central de l'aménagement linguistique. Selon Haugen (1966), elle repose sur la sélection, la codification, l'élaboration et la diffusion d'une norme commune. Au Maroc, l'IRCAM a adopté une approche intégrative visant à construire un amazighe standard à partir des principales variétés linguistiques. Cette démarche a permis la production de ressources pédagogiques et terminologiques, mais soulève également des interrogations quant à l'appropriation de cette norme par les enseignants, les apprenants et les communautés amazighophones.

Ces questions revêtent une importance particulière dans le domaine de l'éducation, où l'école constitue le principal espace de transmission linguistique. Depuis l'introduction de l'amazighe dans le système éducatif en 2003, des progrès significatifs ont été réalisés, notamment en matière de production de manuels et de formation des enseignants. Néanmoins, plusieurs difficultés persistent, notamment la généralisation de l'enseignement, la disponibilité d'enseignants qualifiés, la gestion de la variation linguistique en classe et les représentations sociales de la langue standard. Au-delà des dimensions pédagogiques, ces enjeux renvoient aux relations entre langue, identité et politiques publiques, dans un contexte où les langues ne disposent pas toutes du même capital symbolique.

Dans cette perspective, le présent article analyse les interactions entre la variation linguistique, la standardisation de l'amazighe et les politiques éducatives au Maroc. Il cherche à répondre à la question suivante : dans quelle mesure la gestion de la variation linguistique influence-t-elle la mise en œuvre de l'enseignement de l'amazighe et l'appropriation de la norme standard ?

2 La variation linguistique : approches théoriques

La variation linguistique constitue l'un des fondements de la sociolinguistique contemporaine. Les travaux de Labov (1976) ont profondément renouvelé l'étude des langues en démontrant que les différences observées dans les pratiques langagières ne relèvent ni du hasard ni d'une supposée dégradation de la langue, mais qu'elles répondent à des régularités sociales, géographiques et situationnelles. La langue est ainsi envisagée comme un système dynamique dont les usages évoluent en fonction des contextes de communication, des appartenances sociales et des trajectoires historiques des communautés de locuteurs.

Cette conception s'oppose à une vision normative qui considère la variation comme une déviation par rapport à une langue idéale. Au contraire, la sociolinguistique variationniste montre que toute langue présente une diversité interne qui constitue une caractéristique inhérente à son fonctionnement. Dans cette perspective, la coexistence de plusieurs variétés amazighes au Maroc ne saurait être interprétée comme un obstacle au développement de la langue, mais comme l'expression d'une évolution historique et socioculturelle propre aux communautés amazighophones.

La réflexion de Bourdieu (1982) enrichit cette approche en introduisant la notion de « marché linguistique ». Selon cet auteur, les langues et leurs variétés ne bénéficient pas toutes du même prestige ni de la même reconnaissance institutionnelle. Leur valeur dépend des rapports de pouvoir qui structurent la société. Une langue officiellement reconnue acquiert un capital symbolique susceptible d'influencer les pratiques des locuteurs, les politiques publiques et les représentations sociales. Cette perspective est particulièrement pertinente pour comprendre les transformations qu'a connues l'amazighe depuis son institutionnalisation progressive au Maroc.

Dans le même esprit, Calvet (1999) souligne que les politiques linguistiques doivent être analysées à la lumière des interactions entre les langues présentes dans un même espace social. Dans les sociétés plurilingues, les langues entretiennent des rapports de complémentarité, de concurrence ou de domination qui influencent leur transmission,

leur apprentissage et leur diffusion. Le contexte marocain illustre cette complexité, puisque l'amazighe coexiste avec l'arabe standard, la darija, le français et d'autres langues ayant chacune des fonctions spécifiques.

2.1 L'aménagement linguistique et la standardisation

L'introduction d'une langue dans les institutions publiques suppose généralement un processus d'aménagement linguistique. Haugen (1966) identifie quatre étapes principales : la sélection d'une variété de référence, sa codification, son élaboration fonctionnelle et son acceptation par la communauté linguistique. Ces étapes visent à doter la langue des outils nécessaires pour remplir des fonctions administratives, éducatives, scientifiques et médiatiques.

Dans le cas de l'amazighe, la standardisation ne peut être réduite à une simple opération technique. Elle constitue un projet politique et culturel visant à renforcer la présence de cette langue dans les institutions nationales tout en favorisant son développement scientifique et pédagogique. Comme le rappelle Spolsky (2004), l'efficacité d'une politique linguistique dépend toutefois de son appropriation par les locuteurs. Une norme, aussi élaborée soit-elle, ne peut s'imposer durablement si elle demeure éloignée des pratiques sociales ou si elle ne bénéficie pas d'une légitimité suffisante auprès des communautés concernées.

Les recherches consacrées aux langues minorées montrent également que la standardisation soulève souvent une tension entre unité et diversité. Fishman (1991) souligne que la revitalisation d'une langue nécessite simultanément une normalisation institutionnelle et une transmission effective dans les familles, les écoles et les espaces sociaux. Cette articulation apparaît essentielle dans le cas de l'amazighe, où la diversité dialectale constitue à la fois une richesse culturelle et un défi pour l'élaboration d'une norme commune.

2.2 Le paysage linguistique marocain

Le Maroc se distingue par une situation de plurilinguisme complexe, fruit d'une histoire marquée par les influences amazighes, arabes, africaines, andalouses et européennes. Cette diversité linguistique ne se limite pas à la coexistence de plusieurs langues ; elle se manifeste également par une répartition différenciée de leurs fonctions selon les domaines d'usage, les espaces géographiques et les contextes sociaux.

L'arabe classique (ou arabe standard moderne) et l'amazighe sont les deux langues officielles du Royaume du Maroc, conformément à l'article 5 de la Constitution de 2011. L'arabe classique demeure la principale langue de l'administration, de la législation, de l'enseignement religieux et d'une partie importante du système éducatif, tandis que l'amazighe fait l'objet d'un processus progressif de généralisation dans les domaines de l'éducation, de l'administration, des médias et de la vie publique. Parallèlement, la darija, variété arabe vernaculaire, occupe une place prépondérante dans les interactions quotidiennes, les médias audiovisuels et les réseaux sociaux. Le français conserve un rôle majeur dans l'enseignement supérieur, l'économie, les sciences, les technologies et de nombreux secteurs administratifs, tandis que l'espagnol demeure présent dans certaines régions du nord et du sud du Royaume. Plus récemment, l'anglais connaît une progression notable, notamment dans l'enseignement supérieur, la recherche et les échanges internationaux.

Au sein de cet espace plurilingue, l'amazighe occupe une place singulière. Langue autochtone de l'Afrique du Nord, elle constitue un élément fondamental du patrimoine historique et culturel marocain. Son officialisation par la Constitution de 2011 a marqué une rupture importante avec les politiques linguistiques antérieures, qui privilégiaient principalement l'arabe comme langue de référence nationale. Cette reconnaissance institutionnelle traduit une volonté de promouvoir une conception plus inclusive de l'identité marocaine, fondée sur la complémentarité entre les différentes composantes linguistiques et culturelles du pays.

Toutefois, le plurilinguisme marocain ne doit pas être interprété comme une simple juxtaposition de langues. Les pratiques linguistiques des locuteurs témoignent de phénomènes fréquents d'alternance codique (code-switching), d'emprunts lexicaux et de contacts de langues qui rendent les frontières linguistiques particulièrement perméables. Cette réalité influence directement les politiques éducatives, notamment lorsqu'il s'agit d'introduire ou de renforcer l'enseignement d'une langue dans un environnement déjà fortement multilingue.

2.3 La diversité des variétés amazighes

L'amazighe parlé au Maroc se caractérise par une diversité dialectale importante. Trois grandes variétés sont généralement distinguées : le tarifit, parlé principalement dans la région du Rif ; le tamazight du Moyen Atlas ; et le tachelhit, largement utilisé dans le Haut Atlas, le Souss et les régions du Sud. À ces ensembles s'ajoutent des

parlers locaux présentant des particularités phonétiques, lexicales et morphosyntaxiques qui témoignent de l'évolution historique des communautés amazighophones.

Cette diversité constitue une richesse linguistique et culturelle, mais elle représente également un défi pour les politiques de standardisation. Les différences observées concernent notamment la prononciation, certaines structures grammaticales, le lexique et les usages régionaux. Malgré ces spécificités, les recherches linguistiques montrent que ces variétés partagent un socle commun important permettant l'intercompréhension entre les locuteurs, même si celle-ci peut varier selon les situations de communication.

L'IRCAM a choisi d'adopter une démarche de convergence plutôt que de privilégier une variété particulière. Cette orientation repose sur l'idée qu'une langue standard peut être construite à partir des éléments communs aux différentes variétés tout en respectant leur diversité. Ce choix vise à éviter toute hiérarchisation entre les parlers amazighes et à préserver l'équilibre entre les différentes régions du Royaume.

Néanmoins, cette démarche soulève plusieurs interrogations. Certains chercheurs considèrent que la création d'une norme supra-dialectale risque d'accroître la distance entre la langue enseignée à l'école et les usages quotidiens des locuteurs. D'autres estiment au contraire qu'une langue standard constitue une condition indispensable à la modernisation de l'amazighe et à son intégration dans les domaines de l'enseignement, de la recherche scientifique, des médias et de l'administration. Cette tension entre unité linguistique et diversité dialectale constitue l'un des principaux enjeux de la politique linguistique marocaine.

2.4 Les politiques linguistiques et la reconnaissance institutionnelle de l'amazighe

L'évolution du statut de l'amazighe s'inscrit dans un processus progressif d'aménagement linguistique. Une étape décisive a été franchie avec le discours royal d'Ajdir en 2001, qui a conduit à la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM). Cette institution a reçu pour mission de promouvoir la langue amazighe, de développer sa recherche scientifique, de contribuer à sa standardisation et d'accompagner son intégration dans le système éducatif.

La Constitution de 2011 marque un tournant majeur en consacrant l'amazighe comme langue officielle de l'État, aux côtés de l'arabe. L'article 5 reconnaît explicitement l'amazighe comme « patrimoine commun à tous les Marocains » et prévoit l'adoption d'une loi organique définissant les modalités de mise en œuvre de ce caractère officiel. Cette reconnaissance juridique a été concrétisée par la loi organique n° 26-16, qui fixe les principes de l'intégration progressive de l'amazighe dans les administrations publiques, les collectivités territoriales, les médias, la justice, la culture et le système éducatif.

Parallèlement, la loi-cadre n° 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique réaffirme la nécessité de renforcer l'enseignement de l'amazighe et d'assurer sa généralisation progressive. La Vision stratégique 2015-2030 du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique ainsi que la Feuille de route 2022-2026 du ministère de l'Éducation nationale confirment également cette orientation en faisant de la valorisation des langues nationales un levier de qualité et d'équité du système éducatif. Ces réformes traduisent une évolution significative de la politique linguistique marocaine. Elles témoignent du passage d'une logique de reconnaissance symbolique à une logique de mise en œuvre institutionnelle, même si cette dernière demeure confrontée à des contraintes humaines, matérielles et organisationnelles.

2.5 L'évolution de l'enseignement de l'amazighe

L'introduction de l'amazighe dans l'enseignement primaire en 2003 constitue l'une des principales concrétisations de la politique de promotion de cette langue. Les premiers programmes ont été élaborés par le ministère de l'Éducation nationale en collaboration avec l'IRCAM, qui a assuré la conception des curricula, la production des premiers manuels scolaires, l'élaboration des référentiels linguistiques et la formation initiale d'une partie des enseignants.

Malgré ces avancées, la généralisation de l'enseignement de l'amazighe demeure incomplète. Plusieurs rapports institutionnels mettent en évidence des disparités importantes entre les régions, tant en ce qui concerne le nombre d'établissements proposant cet enseignement que la disponibilité d'enseignants spécialisés ou de ressources pédagogiques adaptées. Les contraintes liées aux horaires, aux affectations des enseignants et à la continuité de l'enseignement entre les différents cycles limitent encore l'effectivité des objectifs fixés par les politiques publiques.

À ces difficultés institutionnelles s'ajoutent des enjeux pédagogiques directement liés à la variation linguistique. Les enseignants doivent souvent adapter leurs pratiques à des classes où coexistent des élèves amazighophones appartenant à différentes variétés dialectales, des élèves arabophones découvrant l'amazighe comme nouvelle langue scolaire, ainsi que des apprenants présentant des niveaux de compétence hétérogènes. Cette diversité nécessite des approches didactiques souples capables d'articuler la norme standard avec les pratiques linguistiques réelles des élèves.

Ainsi, le contexte sociolinguistique marocain montre que l'enseignement de l'amazighe ne peut être appréhendé indépendamment des dynamiques de plurilinguisme qui caractérisent la société marocaine. La diversité linguistique constitue simultanément une richesse culturelle, un défi pédagogique et un enjeu majeur pour les politiques publiques. Dans cette perspective, la question de la standardisation apparaît comme une étape déterminante pour assurer le développement de l'amazighe comme langue d'enseignement, de communication et de production des savoirs. La section suivante analysera précisément les mécanismes de cette standardisation, les choix opérés par les institutions et les débats scientifiques qu'ils suscitent.

3 La standardisation de l'amazighe : entre nécessité institutionnelle et défis sociolinguistiques

La standardisation constitue une étape incontournable dans le processus d'institutionnalisation d'une langue. Pour Haugen (1966), elle ne consiste pas uniquement à fixer des règles grammaticales ou orthographiques ; elle correspond à un processus complexe comprenant la sélection d'une variété de référence, sa codification, son enrichissement fonctionnel et sa diffusion au sein de la communauté linguistique. Cette démarche permet à une langue d'assurer de nouvelles fonctions sociales, notamment dans l'enseignement, l'administration, la justice, les médias et la recherche scientifique.

Dans le cas de l'amazighe, la standardisation revêt une importance particulière en raison de la diversité des variétés parlées au Maroc. Contrairement à d'autres langues nationales ayant progressivement construit leur norme autour d'un dialecte dominant, l'amazighe ne dispose pas d'une variété pouvant être considérée comme naturellement légitime à l'échelle nationale. Cette situation a conduit les responsables de l'aménagement linguistique à privilégier une démarche originale fondée sur la convergence entre les principales variétés amazighes plutôt que sur la sélection d'un parler unique (Boukous, 2009).

3.1 Le rôle de l'IRCAM dans la standardisation de l'amazighe

Depuis sa création en 2001, l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) joue un rôle central dans le développement de l'amazighe standard. Sa mission dépasse largement la simple description linguistique ; elle englobe la codification de la langue, l'élaboration de ressources terminologiques, la production d'outils pédagogiques et l'accompagnement des politiques publiques relatives à l'enseignement de l'amazighe.

L'un des premiers choix majeurs de l'IRCAM a concerné le système graphique. Après plusieurs débats scientifiques et politiques, le tifinagh a été retenu comme alphabet officiel de l'amazighe. Ce choix ne répond pas uniquement à des considérations linguistiques ; il possède également une forte portée symbolique. Le tifinagh constitue un marqueur identitaire permettant d'affirmer la spécificité historique et culturelle de l'amazighe tout en renforçant sa visibilité dans l'espace public marocain.

Toutefois, cette décision a suscité des discussions au sein de la communauté scientifique. Certains chercheurs estimaient que l'alphabet latin aurait facilité l'intégration de l'amazighe dans les technologies numériques et la production scientifique internationale. D'autres défendaient l'alphabet arabe en raison de sa familiarité auprès des apprenants marocains. Finalement, le choix du tifinagh traduit la volonté de construire une norme linguistique autonome, distincte des influences des autres langues présentes dans le paysage linguistique national.

Parallèlement à la normalisation graphique, l'IRCAM a engagé un important travail de codification grammaticale et lexicale. Plusieurs dictionnaires, référentiels orthographiques, terminologies spécialisées et manuels scolaires ont été élaborés afin de répondre aux besoins de l'enseignement et de l'administration. Cette production scientifique constitue aujourd'hui l'un des principaux acquis de la politique d'aménagement linguistique de l'amazighe.

3.2 Une standardisation fondée sur la convergence dialectale

Contrairement à de nombreuses expériences de standardisation linguistique, le Maroc n'a pas retenu une variété régionale comme fondement exclusif de la norme amazighe. Les experts de l'IRCAM ont privilégié une approche dite « interdialectale » ou « convergente », reposant sur l'identification des structures communes aux principales variétés amazighes.

Cette orientation poursuit plusieurs objectifs. Elle vise d'abord à éviter toute hiérarchisation entre les communautés amazighophones et à garantir une représentation équilibrée des différentes régions du pays. Elle cherche ensuite à favoriser l'intercompréhension entre les locuteurs en élaborant une norme susceptible d'être utilisée dans les institutions nationales.

Cette stratégie présente cependant certaines limites. La recherche d'un compromis entre plusieurs variétés peut conduire à la création de formes peu fréquentes dans les usages quotidiens. Certains locuteurs perçoivent alors la langue standard comme une variété scolaire relativement éloignée de leur parler habituel. Cette situation n'est pas

propre au Maroc ; elle a également été observée dans plusieurs processus de revitalisation linguistique concernant le basque, le gallois ou le maori.

3.3 Les limites de la standardisation

Malgré les avancées réalisées depuis plus de deux décennies, plusieurs défis demeurent. Le premier concerne la diffusion inégale de la norme standard. Les ressources pédagogiques restent insuffisamment réparties et les possibilités de formation continue des enseignants demeurent limitées dans certaines régions.

Le deuxième défi réside dans le développement de la terminologie scientifique. Si des progrès considérables ont été accomplis par l'IRCAM, plusieurs domaines spécialisés nécessitent encore un important travail de normalisation afin de permettre l'utilisation de l'amazighe dans l'ensemble des disciplines scolaires et universitaires.

Le troisième défi concerne la gestion de la variation linguistique. L'objectif n'est pas d'effacer les différences régionales, mais de construire une complémentarité entre les variétés locales et la langue standard. Cette perspective rejoint les recommandations de l'UNESCO (2003), qui insistent sur la nécessité de préserver la diversité linguistique tout en développant des langues capables de répondre aux exigences de l'éducation contemporaine.

Ainsi, la standardisation de l'amazighe apparaît comme un processus évolutif plutôt que comme un état définitivement stabilisé. Son efficacité dépendra de la capacité des institutions à associer les acteurs éducatifs, les chercheurs et les communautés amazighophones afin de construire une norme à la fois fonctionnelle, inclusive et socialement acceptée. Cette réflexion conduit naturellement à s'interroger sur les conséquences pédagogiques de cette standardisation et sur les défis rencontrés par les enseignants dans les pratiques de classe, qui feront l'objet de la section suivante.

4 Les enjeux pédagogiques de l'enseignement de l'amazighe

L'introduction de l'amazighe dans le système éducatif marocain constitue l'une des principales traductions de la politique d'officialisation de cette langue. Depuis son intégration progressive à l'école primaire en 2003, de nombreuses actions ont été entreprises afin d'élaborer des curricula, de produire des manuels scolaires, de former des enseignants et de développer des outils pédagogiques adaptés. Toutefois, les avancées réalisées restent confrontées à plusieurs contraintes liées à la gestion de la variation linguistique, aux conditions de mise en œuvre des réformes et aux représentations des différents acteurs du système éducatif.

L'enseignement de l'amazighe ne consiste pas uniquement à transmettre une nouvelle langue scolaire. Il implique également de construire une compétence plurilingue permettant aux élèves de comprendre les relations entre leur variété linguistique d'origine, la langue standard et les autres langues présentes dans leur environnement. Cette perspective rejoint les recommandations du Conseil de l'Europe (2001), qui préconisent une approche intégrée des langues favorisant le développement d'une compétence plurilingue et interculturelle.

4.1 La formation des enseignants : un levier essentiel de la politique linguistique

La qualité de l'enseignement de l'amazighe dépend largement de la formation des enseignants. Depuis le lancement du programme en 2003, plusieurs dispositifs de formation initiale et continue ont été mis en place en partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM). Ces formations ont permis de constituer un premier noyau d'enseignants spécialisés et de diffuser progressivement les principes de la norme standard.

Cependant, plusieurs études soulignent que ces efforts demeurent insuffisants au regard des besoins du système éducatif. Les disparités régionales, les mouvements de personnel, l'absence d'un nombre suffisant de formateurs spécialisés et la diversité des profils linguistiques des enseignants limitent encore l'efficacité des dispositifs existants.

À cette dimension quantitative s'ajoute une dimension qualitative. Les enseignants amazighophones maîtrisent généralement leur variété régionale, mais leur niveau de familiarité avec l'amazighe standard peut varier. À l'inverse, certains enseignants affectés à l'enseignement de l'amazighe ne sont pas locuteurs natifs, ce qui nécessite un accompagnement pédagogique renforcé. Ces situations peuvent générer une forme d'insécurité linguistique (Blanchet, 2000), susceptible d'influencer les pratiques d'enseignement et la confiance des enseignants dans l'utilisation de la langue standard.

Dans cette perspective, la formation devrait dépasser l'acquisition des connaissances linguistiques pour intégrer des compétences en didactique du plurilinguisme, en sociolinguistique de la variation et en gestion de l'hétérogénéité des classes. Une telle orientation permettrait aux enseignants de considérer les différences dialectales non comme des obstacles, mais comme des ressources favorisant le développement de compétences métalinguistiques chez les élèves.

4.2 La gestion de la variation linguistique en classe

La salle de classe constitue le lieu où se rencontrent les orientations institutionnelles et les pratiques linguistiques réelles des élèves. Dans de nombreuses écoles, les enseignants travaillent avec des classes caractérisées par une forte hétérogénéité : certains élèves parlent le tachelhit à la maison, d'autres le tarifit ou le tamazight, tandis qu'une partie des apprenants découvre l'amazighe comme langue scolaire sans l'utiliser dans son environnement familial. Cette diversité invite à dépasser une conception strictement normative de l'enseignement. Les recherches en didactique des langues montrent que la prise en compte des répertoires linguistiques des apprenants favorise les apprentissages, renforce la motivation et développe les capacités de réflexion sur le fonctionnement des langues (Beacco, 2007).

Dans cette perspective, une pédagogie contrastive apparaît particulièrement pertinente. Elle consiste à comparer les différentes variétés amazighes afin de mettre en évidence leurs ressemblances et leurs spécificités. Cette démarche permet de valoriser les compétences linguistiques initiales des élèves tout en facilitant l'appropriation progressive de la langue standard.

L'objectif n'est donc pas de remplacer les variétés locales, mais de construire une compétence élargie permettant aux apprenants de passer d'un registre linguistique à un autre selon les contextes de communication. Une telle approche s'inscrit pleinement dans les principes du plurilinguisme défendus par le Conseil de l'Europe et l'UNESCO.

4.3 Les défis de la généralisation de l'enseignement de l'amazighe

Malgré les progrès accomplis depuis deux décennies, plusieurs défis demeurent. Le premier concerne la généralisation effective de l'enseignement de l'amazighe à l'ensemble des établissements scolaires. Les données institutionnelles montrent que la couverture reste inégale selon les régions, les niveaux scolaires et les disponibilités en ressources humaines.

Le deuxième défi porte sur la continuité des apprentissages. L'enseignement de l'amazighe est davantage développé dans le cycle primaire que dans les cycles collégial et qualifiant, ce qui peut fragiliser les acquis des élèves et limiter la progression de leurs compétences linguistiques.

Le troisième défi concerne l'intégration des technologies numériques. Les plateformes éducatives, les applications d'apprentissage, les bibliothèques numériques et les ressources audiovisuelles en amazighe demeurent encore insuffisamment développées. Or, la transformation numérique du système éducatif offre des opportunités importantes pour renforcer l'exposition des élèves à la langue standard tout en valorisant la diversité des usages amazighes.

Enfin, la réussite de cette politique éducative dépend également de la coordination entre les différents acteurs institutionnels : ministère de l'Éducation nationale, IRCAM, centres de formation des enseignants, universités, académies régionales et associations engagées dans la promotion de la langue amazighe. Une gouvernance plus intégrée permettrait d'assurer une meilleure cohérence entre les orientations linguistiques, les dispositifs de formation et les pratiques pédagogiques.

Ainsi, les enjeux pédagogiques de l'enseignement de l'amazighe dépassent largement la seule question des contenus scolaires. Ils concernent la capacité du système éducatif à articuler standardisation, diversité linguistique et qualité des apprentissages. Cette articulation apparaît indispensable pour assurer la pérennité de la politique linguistique marocaine et favoriser une appropriation durable de l'amazighe par les nouvelles générations. Toutefois, la réussite de cette entreprise dépend également des représentations sociales que les différents acteurs développent à l'égard de la langue standard et de ses usages. C'est cette dimension que nous examinerons dans la section suivante consacrée à la réception sociale de l'amazighe.

5 Discussion

L'expérience marocaine présente plusieurs points communs avec d'autres processus de revitalisation linguistique observés à l'échelle internationale. En Catalogne, au Pays basque ou au pays de Galles, la normalisation linguistique s'est appuyée sur la création d'une langue standard destinée à l'enseignement, aux médias et aux administrations, tout en maintenant une reconnaissance des variétés régionales. De même, la revitalisation du maori en Nouvelle-Zélande montre que l'école peut jouer un rôle décisif dans la transmission d'une langue, à condition d'être soutenue par des politiques publiques cohérentes et une forte implication des communautés.

Le cas marocain présente toutefois des spécificités. La diversité interne de l'amazighe, le contexte de plurilinguisme caractérisant la société marocaine et la coexistence de plusieurs langues occupant des fonctions complémentaires rendent la standardisation particulièrement complexe. Dans ce contexte, la réussite de la politique linguistique dépend moins de la recherche d'une uniformité absolue que de la capacité à construire une norme suffisamment souple pour intégrer la diversité des usages.

Cette réflexion rejoint les orientations défendues par l'UNESCO, qui considère que la préservation de la diversité linguistique constitue un facteur de développement culturel, d'inclusion sociale et de cohésion nationale. L'enjeu n'est donc pas d'opposer la langue standard aux variétés régionales, mais de promouvoir une complémentarité entre

ces différentes formes d'expression linguistique. Une telle approche permettrait de concilier les exigences institutionnelles de la standardisation avec les réalités sociolinguistiques des communautés amazighophones. En définitive, la politique linguistique marocaine a permis des avancées significatives en matière de reconnaissance et d'enseignement de l'amazighe. Néanmoins, sa consolidation nécessite de poursuivre les efforts engagés dans la formation des enseignants, la production de ressources pédagogiques, le développement des usages numériques et le renforcement du dialogue avec les acteurs sociaux. L'intégration de la variation linguistique dans les pratiques éducatives apparaît ainsi non comme une contrainte, mais comme une condition essentielle pour assurer la pérennité de la langue amazighe et renforcer sa place dans le système éducatif marocain

6 Conclusion

L'officialisation de l'amazighe au Maroc constitue l'une des évolutions majeures de la politique linguistique nationale depuis le début du XXI^e siècle. La création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, la reconnaissance constitutionnelle de l'amazighe en 2011 et l'adoption de la loi organique n° 26-16 témoignent de la volonté des pouvoirs publics de promouvoir cette langue comme composante essentielle du patrimoine culturel marocain et comme langue de communication, d'enseignement et de citoyenneté. Cette évolution traduit le passage progressif d'une logique de reconnaissance symbolique à une politique d'institutionnalisation visant à assurer la présence de l'amazighe dans les principaux domaines de la vie publique.

L'analyse menée montre que la réussite de cette politique dépend étroitement de la gestion de la variation linguistique. Si la coexistence des principales variétés amazighes constitue une richesse patrimoniale, elle représente également un défi pour l'élaboration d'une norme commune et sa mise en œuvre dans le système éducatif. Dans le contexte scolaire, la gestion de cette variation exige des approches didactiques adaptées, permettant de concilier l'enseignement de l'amazighe standard avec la prise en compte des variétés linguistiques des apprenants. Une telle démarche suppose une formation renforcée des enseignants, la production de ressources pédagogiques intégrant la diversité linguistique et une généralisation progressive de l'enseignement de l'amazighe à l'ensemble des cycles scolaires.

L'étude met également en évidence que l'appropriation de la norme standard dépend de son acceptation par les enseignants, les élèves, les familles et les autres acteurs institutionnels. Ainsi, la valorisation des variétés régionales ne doit pas être perçue comme un frein à la standardisation, mais comme un levier favorisant les apprentissages, le développement des compétences linguistiques et le renforcement du sentiment d'appartenance culturelle.

Cette recherche présente néanmoins certaines limites, dans la mesure où elle repose principalement sur une analyse documentaire. Des études empiriques portant sur les pratiques de classe, les stratégies des enseignants face à la variation linguistique et les représentations des différents acteurs permettraient d'approfondir la compréhension des conditions de réussite de l'enseignement de l'amazighe.

En définitive, la gestion de la variation linguistique constitue un enjeu majeur de l'enseignement de l'amazighe au Maroc. L'articulation entre standardisation, diversité dialectale et politiques éducatives apparaît comme une condition essentielle pour assurer une mise en œuvre efficace de l'enseignement de cette langue officielle. Une approche pédagogique inclusive, reconnaissant la complémentarité entre la norme standard et les variétés régionales, contribuerait à renforcer la qualité des apprentissages, à consolider le plurilinguisme et à promouvoir la diversité culturelle et la cohésion nationale.

REFERENCES

- [1] Beacco, J.-C. (2007). *L'approche par compétences dans l'enseignement des langues : Enseigner à partir du Cadre commun de référence pour les langues*. Didier.
- [2] Blanchet, P. (2000). *La linguistique de terrain : Méthode et théorie*. Presses universitaires de Rennes.
- [3] Boukous, A. (2009). Aménagement de l'amazighe : Pour une planification stratégique. *Asinag*, (3), 75-88.
- [4] Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Fayard.
- [5] Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.
- [6] Fishman, J. A. (1991). *Reversing Language Shift: Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*. Clevedon : Multilingual Matters.
- [7] Haugen, E. (1966). Dialect, language, nation, *American Anthropologist* 68 (4), p. 922-935
- [8] Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Les Éditions de Minuit.
- [9] Spolsky, B. (2004). *Language Policy*. Cambridge : Cambridge University Press.